

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**  
**ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT**  
**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE D'ENSEIGNEMENT**

**COMPTABILITE ANALYTIQUE APPROFONDIE**

**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT**

**DOMAINE : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION**

**CODE : 711303U32D2**  
**CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 702**  
**DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX**

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 01 juillet 2019,  
sur avis conforme du Conseil général**

# COMPTABILITE ANALYTIQUE APPROFONDIE

## ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT

### 1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

#### 1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

#### 1.2. Finalités particulières

L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant

- ◆ d'utiliser les concepts de la comptabilité analytique d'exploitation en tant qu'outil de gestion pour l'entreprise ;
- ◆ d'acquérir un esprit critique vis-à-vis des méthodes de la comptabilité analytique d'exploitation.

### 2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

#### 2.1. Capacités

*Face à une situation relative à une gestion de comptabilité des coûts, en tenant compte des principes fondamentaux y afférents,*

appliquer les principes généraux de la comptabilité analytique d'exploitation

#### 2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité d'enseignement " *COMPTABILITE ANALYTIQUE : PRINCIPES ET FONDEMENTS* " code-711301U32D2 de l'enseignement supérieur de type court.

### 3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

**Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable,**

*face à au moins deux situations de comptabilité analytique d'exploitation, en fonction des particularités des entreprises, les objectifs de celles-ci lui étant précisés :*

- ◆ d'appliquer les différentes techniques d'analyse à la gestion de l'entreprise en faisant preuve d'esprit critique ;
- ◆ d'appliquer les principes complexes de la comptabilité analytique d'exploitation : techniques de gestion des emballages, de renouvellement des stocks notamment par le modèle de Wilson.

**Pour la détermination du degré de maîtrise,** il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ niveau de précision : la clarté, la concision, la rigueur au niveau de la terminologie, des concepts et des techniques/principes/modèles,
- ◆ niveau de cohérence : la capacité à établir avec pertinence une majorité de liens logiques pour former un ensemble organisé,
- ◆ niveau d'intégration : la capacité à s'approprier des notions, concepts, techniques et démarches en les intégrant dans son analyse, son argumentation, sa pratique ou la recherche de solutions,
- ◆ niveau d'autonomie : la capacité de faire preuve d'initiatives démontrant une réflexion personnelle basée sur une exploitation des ressources et des idées en interdépendance avec son environnement.

### 4. PROGRAMME

**L'étudiant sera capable,**

*face à des situations rencontrées dans l'analyse approfondie des problèmes de charges, de coût de revient d'une entreprise, vus sous l'angle de la comptabilité analytique d'exploitation,*

**en comptabilité analytique : théorie :**

- ◆ d'acquérir les techniques et les méthodes d'analyse approfondie de la comptabilité analytique d'exploitation à mettre en oeuvre pour :
  - ◆ distinguer et analyser les frais variables et fixes ;
  - ◆ déterminer le seuil critique de rentabilité ;
  - ◆ procéder à l'imputation rationnelle des frais fixes ;
  - ◆ appliquer la méthode de " coût direct " à l'évaluation des stocks et des résultats et justifier ses implications ;
  - ◆ effectuer la gestion des emballages en analytique ;
  - ◆ le calcul du coût de possession, coût de passation et les méthodes de renouvellement des stocks, modèle de Wilson ;
  - ◆ calculer et analyser le coût marginal ;
  - ◆ analyser les écarts entre coûts prévisionnels et couts réels ;
  - ◆ appliquer les techniques de la comptabilité analytique d'exploitation à des processus industriels complexes ;
  - ◆ présenter des alternatives aux méthodes traditionnelles ;

### **en comptabilité analytique : laboratoire :**

- ◆ d'appliquer les concepts et techniques approfondies d'analyse, de manière automatisée ou non, à des cas pratiques, dans le but:
  - ◆ d'acquérir la maîtrise de procédures complexes de gestion mises en oeuvre en comptabilité analytique d'exploitation ;
  - ◆ de développer des méthodes critiques afin de mettre en adéquation ces procédures et les situations concrètes rencontrées.

### **5. CHARGE(S) DE COURS**

Un enseignant ou un expert

L'expert sera un spécialiste disposant d'une compétence professionnelle actualisée et reconnue dans le domaine.

### **6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Aucune recommandation particulière.

### **7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT**

<b>7.1. Dénomination des cours</b>	<b>Classement</b>	<b>Code U</b>	<b>Nombre de périodes</b>
Comptabilité analytique : théorie	CT	B	12
Comptabilité analytique : laboratoire	CT	S	20
<b>7.2. Part d'autonomie</b>		P	8
<b>Total des périodes</b>			<b>40</b>